

Documentation · Information

DICI

Catholiques · Internationales

Election du Supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X **Communiqué officiel**

Le mardi 11 juillet 2006, au séminaire d'Ecône Suisse, le Chapitre général de la Fraternité Saint Pie X a procédé à l'élection de son Supérieur général et de ses deux Assistants généraux.

Après avoir vérifié que les quarante capitulants étaient régulièrement convoqués, et après avoir entendu le rapport du supérieur sortant, le chapitre a réélu Mgr Bernard Fellay supérieur général pour douze ans. MM. les abbés Niklaus Pfluger et Alain-Marc Nély ont été respectivement élus premier et deuxième assistants pour douze ans également.

Mgr Bernard Fellay est né le 12 avril 1958, en Suisse. Il est entré au séminaire d'Ecône en octobre 1977. Il a été ordonné prêtre le 29 juin 1982, et fut aussitôt nommé économiste général de la Fraternité. Il a été en même temps chargé de l'aumônerie de plusieurs groupes de jeunes et d'un ministère paroissial. Il a accompli plusieurs voyages apostoliques dans les pays du Tiers Monde. Le 30 juin 1988, il fut consacré évêque tout en gardant ses fonctions d'économiste général jusqu'à sa première élection comme supérieur de la Fraternité, en juillet 1994. Mgr Fellay parle couramment le français, l'anglais et l'allemand, il connaît l'italien et l'espagnol.

M. l'abbé Niklaus Pfluger est né le 3 novembre 1958 à Oensingen (Suisse). Il est entré au séminaire de Zaitzkofen (Allemagne) en 1978, il a été ordonné prêtre en 1984. Après une année au prieuré d'Oberriet, il est prieur à Bâle de 1985 à 1989. Supérieur du district de Suisse en 1989, il est nommé directeur du séminaire de Zaitzkofen en 1991. En 1998, il est de nouveau supérieur du district de Suisse. Depuis 2004, il est supérieur du district d'Allemagne. M. l'abbé Pfluger parle le français et l'allemand.

M. l'abbé Alain-Marc Nély est né le 18 février 1950 à La Ferté-sous-Jouarre (France). Il est entré au séminaire d'Ecône en 1979, et y a reçu l'ordination sacerdotale en 1985. De 1984 à 1994, il fut directeur-adjoint et professeur de philosophie à l'école Saint Joseph des Carmes (Aude). De 1994 à 2004, il a été prieur-doyen de Marseille. Depuis 2004, il est supérieur du district d'Italie. M. l'abbé Nély parle le français, l'anglais et l'italien.



Abbé Alain Lorans
Directeur du Service d'information
de la Fraternité Saint Pie X

Le conseil général de la Fraternité Saint-Pie X à l'issue du vote du 11 juillet 2006

De gauche à droite : M. l'abbé Niklaus Pfluger, 1er assistant, Mgr Fellay, Supérieur Général, M. l'abbé Alain-Marc Nély, 2ème assistant

Premier entretien de Mgr Bernard Fellay, supérieur général réélu de la Fraternité Saint Pie X, et de MM. les abbés Niklaus Pfluger et Alain-Marc Nély, élus 1er et 2nd assistants.

Abbé Alain Lorans : Monseigneur Bernard Fellay, en ce mardi 11 juillet 2006, au séminaire d'Ecône, les quarante capitulants - qui étaient réunis et qui sont encore réunis car le chapitre se poursuit tout au long de cette semaine - viennent de vous réélire supérieur général. Vous aviez été élu il y a douze ans et vous êtes aujourd'hui élu pour douze ans. Personne, dans la Fraternité, n'est candidat, on ne postule pas et il n'y a pas de campagne. Mais est-ce que vous vous y attendiez? Quelle impression cela vous fait-il? Est-ce que vous y voyez une marque de confiance? Est-ce que vous vous dites: « Encore des responsabilités! »?

Mgr Bernard Fellay : C'est certainement une marque de confiance! Mais plus précisément tous les douze ans il y a une élection pour laquelle les membres du chapitre ont fait le même serment d'élire celui qu'ils estiment devoir régir la Fraternité devant le Bon Dieu; c'est donc certainement une marque de confiance. Bien sûr, la question est un peu difficile, on ne peut pas trop parler de soi ou pour soi. Evidemment après douze ans on se dit que l'on va pouvoir se reposer un peu, car cette charge n'est pas légère. Eh bien, ma foi, on est reparti pour un tour... rires

A.L. : Mais vous avez de l'aide. Vous avez deux assistants...

Mgr F. : ... et j'en suis très heureux.

A.L. : Justement, vos assistants, qu'est-ce que vous attendez d'eux statutairement? et vous-même personnellement qu'attendez-vous d'eux?

Mgr F. : Statutairement, les assistants assistent! On leur demande de conseiller. Ils forment avec le supérieur général le conseil général. Ils ont le rôle d'aider à la conduite de la Fraternité. C'est vrai que l'Eglise in-

siste beaucoup sur la responsabilité personnelle. L'Eglise non seulement est hiérarchique, mais elle est monarchique. Il y a vraiment une responsabilité qui repose sur une personne. Cependant, l'Eglise est prudente et elle sait très bien qu'il faut flanquer cette autorité de protections, de secours, d'adjuvants... des aides pour ce gouvernement. On sait bien que quatre ou six yeux valent mieux que deux. Cela permet un regard sur les choses beaucoup plus riche que si l'on était tout seul. Et d'ailleurs pour les décisions importantes, là aussi, l'Eglise exige dans les sociétés comme les nôtres une décision du conseil. A ce moment-là, les assistants ont leurs voix qui comptent et qui pèsent pour la validité des actes. Quand on cherche dans le droit quelle est la fonction spécifique de l'assistant, du conseiller on ne trouve pas grand chose. On voit qu'il faut qu'ils assistent, et c'est donc très vaste. Je pense qu'on veut laisser une grande liberté d'action et d'interaction - entre le supérieur et ses assistants - pour la bonne marche de la société.

A.L. : Monsieur l'abbé Niklaus Pfluger, vous venez d'être élu premier assistant de la Fraternité Saint-Pie X. Vous êtes né en 1958, vous avez été ordonné en 1984, vous avez occupé plusieurs postes, vous avez été prier à Bâle, vous avez été supérieur du district de Suisse en 1989, supérieur du séminaire de Zaitzkofen en 1991, vous êtes ensuite à nouveau supérieur du district de Suisse et, depuis 2004, vous êtes supérieur du district d'Allemagne. Aujourd'hui est-ce que vous vous dites: « Maintenant que je suis assistant général auprès du supérieur général, qu'est-ce que je peux faire? »

Abbé Niklaus Pfluger : Tout d'abord c'est une surprise! Mais je crois que toutes ces années de supériorat m'ont donné une certaine expérience vis-à-vis des prêtres, j'ai

vu les besoins, les soucis des prêtres. Et si je peux conseiller maintenant à la Maison Généralice, en puisant dans cette expérience, je pense que cela peut être une aide pour la Fraternité.

A.L. : Certainement... Vous-même de ces années de ministère et de responsabilités, quels souvenirs gardez-vous, quel a été le ministère le plus intéressant pour vous?

N.P. : Je dois avouer que le temps le plus beau était d'être prier, là on pouvait travailler avec la charge des fidèles. Mais ma première année a été la plus importante. J'étais en second avec le père Kocher, et là j'ai fait connaissance d'une maison très ordonnée, ponctualité..., vivre les statuts de la Fraternité..., je pense que cela m'a beaucoup marqué, l'importance du prier, de la vie de communauté. Et après il y a eu ces années de supériorat. J'étais très jeune, mais avec mes nombreuses mutations j'ai quand même vu un peu tous les côtés: l'importance des séminaires, les problèmes des prêtres, des fidèles, des jeunes prêtres qui sont un peu perdus dans le monde. Alors, cela me donne une certaine compréhension de ce qui est le plus important pour la Fraternité, à savoir de faire cette harmonie - comme disait Mgr Lefebvre - entre la perfection des prêtres, la sanctification des prêtres et l'apostolat. Je crois que c'est cela le plus important pour la Fraternité de trouver l'harmonie entre ces deux éléments qui sont le but de tous les instituts, de toutes les congrégations de prêtres.

A.L. : Un grand merci, et bonne chance!

N.P. : Merci, et priez pour nous!

A.L. : Je me tourne maintenant vers le deuxième assistant qui a été élu aujourd'hui, Monsieur l'abbé Alain-Marc Nély. Vous êtes né en

1950, vous avez été ordonné prêtre en 1985, vous avez été directeur-adjoint, professeur de philosophie à l'école St Joseph des Carmes, dans l'Aude. Puis de 1994 à 2004 prieur-doyen à Marseille. Et depuis 2004 vous êtes supérieur du district d'Italie. Je vous pose la même question qu'à M. l'abbé Pfluger: Qu'est-ce que vous retenir de ces années de sacerdoce, qu'est-ce qui vous a été le plus enrichissant ?

Abbé Alain-Marc Nély : L'expérience tout d'abord avec la jeunesse ! l'enseignement, transmettre ces valeurs que nous avons reçues au séminaire, à travers la matière que j'ai enseignée pendant ces dix années... surtout peut-être les cours annexes de doctrine qui, à mon avis, étaient - pour le prêtre que je suis - les plus importants. Ensuite le contact avec un autre mode d'apostolat, l'apostolat dans une ville de France, du sud de la France, très vivante, avec une très

belle église, un prieuré assez important et un nombre de fidèles suffisamment important aussi pour donner à toutes les cérémonies le maximum d'éclat, avec des participants dans la liturgie, dans la chorale, dans les processions. Cela a été pour moi un grand réconfort. Et la dernière mutation, en Italie, a été l'occasion de me mettre au service de mes confrères plus particulièrement. Et, je pense, pour les prêtres de la Fraternité, puisque Mgr Lefebvre a voulu la Fraternité pour le prêtre... C'était déjà de la part des supérieurs une marque de confiance qui m'a été renouvelée par mes confrères par le choix qu'ils ont fait aujourd'hui. Je pense qu'effectivement c'est un peu un sommet de pouvoir consacrer sa vie sacerdotale au service de ses confrères.

A.L. : Vous même quand vous étiez à ces postes, vous vous disiez « Ah ! si les supérieurs savaient... »,

et maintenant vous êtes assistant du supérieur, vous pouvez. Qu'est-ce que vous allez faire ?

A-M.N. : On essaiera de faire au mieux (rire). Je pense que les supérieurs ont beaucoup à faire et que la Fraternité s'est beaucoup développée dans ces dernières années. Donc je pense qu'ils sont tout à fait excusables de ne pas avoir pu faire ce qu'ils auraient peut-être voulu faire, au moment où ils auraient dû le faire.

A.L. : A vous aussi, merci, Monsieur l'abbé. Nous prions pour vous.

Le prochain numéro de Nouvelles de Chrétienté n° 100, juillet août 2006 offrira, avec un entretien de Mgr Bernard Fellay, un reportage photographique exclusif du Chapitre général. Bulletin d'abonnement en dernière page.

LE JOURNAL

DE ROME

Benoît XVI a reçu une délégation orthodoxe

Une délégation du Patriarcat œcuménique de Constantinople présidée par Mgr **Zizioulas Ioannis**, métropolite de Pergame et président de la Commission mixte internationale pour le dialogue théologique entre catholiques et orthodoxes, s'est rendue à Rome pour la fête des saints Pierre et Paul. Étaient également reçus Mgr **Timothy Ware Kallistos**, évêque auxiliaire du diocèse orthodoxe grec de Thyateira et de Grande-Bretagne, et l'archimandrite **Dionysos Papavasileiou**.

La délégation a assisté à la messe célébrée dans la basilique vaticane ce 29 juin. Benoît XVI, au cours de l'homélie, a remercié le patriar-

che Bartolomé Ier pour « ce signe de fraternité » qui « manifeste le désir et l'engagement de progresser toujours plus rapidement sur la voie de la pleine unité que le Christ a invoquée pour tous ses disciples ».

« Nous partageons, a poursuivi le pape, l'ardent désir exprimé un jour par le patriarche **Athénagoras** et par le pape **Paul VI**: celui de boire ensemble au même calice et de manger ensemble le pain qui est le Seigneur même ». « Nous implorons à nouveau, à cette occasion, qu'un tel don nous soit bientôt concédé ».

À l'issue de la messe, le souverain pontife a reçu en audience la délégation orthodoxe: « Répondant à l'inviti-

on formulée par les autorités du pays, du patriarcat et de la communauté catholique locale, j'espère pouvoir réaliser un pèlerinage apostolique en Turquie, pays d'ancienne et riche culture, pays noble dans lequel vécut de nombreux saints pères de notre tradition ecclésiale, théologique et spirituelle ».

« Cela me permettra de prendre part aux célébrations à l'occasion de la fête de saint André apôtre, frère de saint Pierre », à la suite des papes Paul VI et **Jean-Paul II**, a ajouté Benoît XVI. Ce sera pour moi « une joie de rencontrer Sa Sainteté **Bartolomé Ier** » car « je suis certain que cet échange réciproque renfor-

cera la fraternité ecclésiale et facilitera la collaboration dans nos initiatives communes ». Je prie pour que le Seigneur « nous aide à avancer avec une confiance renouvelée vers le jour où nous pourrions célébrer ensemble la sainte Eucharistie du Seigneur, signe de la pleine communion ».

« Je vous sais pour cela gré d'être venus unir votre prière à la notre, animés par l'engagement commun à continuer le chemin qui nous conduit

à l'élimination progressive de toute dissonance dans le cœur de l'unique Eglise du Christ ».

Dimanche 2 juillet, après l'Angelus, le souverain pontife a salué **Alexis II**, patriarche de Moscou, et les participants au Sommet des chefs religieux qui s'est tenu à Moscou du 3 au 5 juillet voir *L'Eglise dans le monde*.

Russie: Sommet des représentants religieux à Moscou. « Cette réunion significative de tant de représentants

religieux du monde indique le désir commun de promouvoir le dialogue entre les civilisations et la recherche d'un ordre mondial plus juste et pacifique », en espérant que « grâce à l'engagement sincère de tous, des espaces effectifs de collaboration puissent être trouvés, dans le respect et la compréhension réciproque, afin de faire front aux défis actuels ».

Avortement et excommunication

Le cardinal **Alfonso Lopez Trujillo**, président du Conseil pontifical pour la famille, a répondu aux questions posées par l'hebdomadaire catholique italien *Famiglia Cristiana* lors un entretien publié dans le numéro du 2 juillet.

Le cardinal y a déclaré: « On tend à imposer des nouveaux droits de l'homme ». En effet, a-t-il expliqué: « C'est ce qui est en train de se produire pour l'avortement qui est un délit mais qui est en train de devenir un droit ». « La vie n'est plus sacrée ni intouchable, elle est devenue quelque chose de flexible dans les mains de l'homme ». Or, « dans le cas de l'avortement l'excommunica-

tion s'applique à la mère, au médecin, aux infirmiers et au père s'il est en accord ». « De même en est-il » pour la recherche sur les cellules souches embryonnaires, car « détruire l'embryon équivaut à pratiquer l'avortement ». Et l'excommunication s'applique également aux « chercheurs qui éliminent l'embryon ».

« L'Eglise est consciente des progrès mais aussi des limites de la science, et l'Eglise défend la vie, un point c'est tout », a affirmé le président du Conseil pontifical pour la famille. « Quand bien même l'on prouvera le succès des thérapies à partir des cellules souches embryonnaires, l'on ne peut jamais produire puis supprimer

une vie pour en guérir une autre », a-t-il précisé. « Le délire de l'omnipotence de l'homme serait alors total avec de graves dommages pour notre vie en commun ».

Le cardinal Alfonso Trujillo a souligné que « certaines législations actuelles sanctionnent la défense de la vie et des droits de la famille comme une sorte de délit contre l'Etat, une forme de désobéissance contre le gouvernement ou une discrimination contre les femmes ». Il semblerait que « l'Eglise risque d'être traduite devant quelque Cour internationale si le débat devenait plus tendu ».

L'EGLISE DANS LE MONDE

Espagne: 5^{ème} Rencontre mondiale des familles

La 5^{ème} Rencontre mondiale de la famille s'est tenue du 1^{er} au 9 juillet 2006 à Valence en présence de 29 cardinaux venus de 25 pays. Les précédentes Rencontres mondiales avaient eu lieu en 1994 à Rome, en 1997 à Rio de Janeiro, en 2000 à Rome et en 2003 à Manille.

Au programme de la 5^{ème} Rencontre: le Congrès international théologique et pastoral du 4 au 7 juillet sur le thème de *La transmission de la foi en famille* alternant tables

rondes, conférences et témoignages. Deux autres congrès se sont déroulés parallèlement: le congrès des jeunes de 16 à 25 ans, du 4 au 7 juillet, et celui consacré aux grands-parents, les 5 et 6 juillet. Du 1^{er} au 7 juillet, plus de 100 000 visiteurs se sont rendus à la première Foire Internationale de la Famille où 150 stands des cinq continents ont présenté leurs projets et leurs initiatives en faveur de la famille. Les congrès ont enregistré 9 200 participants, selon l'archevêché de Valence, venus d'Espagne, d'autres

pays d'Europe, de l'Amérique latine, de l'Amérique du Nord, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie.

Le cardinal **Alfonso López Trujillo**, président du conseil pontifical pour la Famille et organisateur de cette 5^{ème} Rencontre, a déclaré le 2 juillet au quotidien espagnol *ABC*: « Le mariage n'est pas le projet d'un parlement ou d'institutions qui sont là aujourd'hui et ne seront plus là demain. Il n'y a pas plusieurs modèles de mariage, il y en a un seul qui vient de Dieu et qui est irremplaçable ».

Mgr **Agustín García-Gasco**, archevêque de Valence, a lu le message de condoléances de Benoît XVI aux familles des défunts de l'accident de métro survenu le 3 juillet à Valence. Le cardinal López Trujillo a rappelé que « le Pape et toute l'Église partagent la douleur pour le sort des victimes, mais à la lumière de l'espérance en la vie éternelle ». Le cardinal n'a pas lu son rapport au Congrès afin de permettre aux participants d'assister aux funérailles célébrées dans la cathédrale de Valence.

Le cardinal **Carlo Caffarra**, archevêque de Bologne, s'est exprimé sur le thème *Mariage et laïcité de l'Etat* : « il n'y a pas de doute que la perception claire de la valeur, de la beauté du mariage, a été obscurcie aujourd'hui ». Il est certain, a-t-il précisé, que « rendre égaux devant la loi, le mariage, les unions de fait et les cohabitations homosexuelles est l'aboutissement inéluctable d'une conception fautive de la laïcité de l'Etat » basée sur des principes qui ne sont pas applicables à la famille. A la question « Que risquons-nous ? » l'archevêque de Bologne a répondu : « une crise sans précédents de l'institution du mariage qui accompagnera la construction d'une société d'étrangers. La tour de Babel se transforme davantage chaque jour par le symbole de nos constructions sociales ».

Mgr **Ricardo Blázquez Pérez**, évêque de Bilbao et président de la Conférence épiscopale espagnole, s'est exprimé sur le thème *La transmission de la foi : aspects théologiques*, articulé en trois parties : l'Évangile, que nous devons transmettre ; l'Église reçoit, conserve et transmet l'Évangile ; Marie et l'Église, au service de la Parole. « Par nature, l'Église et tout fidèle chrétien sont missionnaires, en vertu du baptême », a rappelé Mgr Blázquez.

« Ce dynamisme de l'Évangile reçu, conservé et annoncé est vital pour l'Église, a-t-il expliqué ; pour

cette raison, lorsque la chaîne vivante de réception et de transmission se fragilise de manière tangible, des inquiétudes profondes surgissent. L'on comprend alors pourquoi des voix autorisées nous rappellent que 'la transmission de la foi est la première tâche et le problème primordial de l'Église en Espagne' ».

Arrivé le 8 juillet à Valence, **Benoît XVI** a gagné dans la soirée la Cité des arts et des sciences pour participer à la veillée de conclusion de la 5^{ème} Rencontre mondiale des familles. A l'issue de la veillée le pape s'est adressé aux participants.

« La famille est le lieu privilégié où toute personne apprend à donner et à recevoir de l'amour. C'est pourquoi l'Église manifeste constamment sa sollicitude pastorale envers ce milieu essentiel pour la personne humaine. Elle l'enseigne ainsi dans son Magistère : « Dieu, qui est amour et qui a créé l'homme par amour, l'a appelé à aimer. En créant l'homme et la femme, il les a appelés, dans le Mariage, à une intime communion de vie et d'amour entre eux, « à cause de cela, ils ne sont plus deux, mais un seul » (Mt 19,6) ». (...) « La famille est un bien nécessaire pour les peuples, un fondement indispensable pour la société et un grand trésor pour les époux durant toute leur vie. C'est un bien irremplaçable pour les enfants, qui doivent être le fruit de l'amour, du don total et généreux de leurs parents. Proclamer la vérité intégrale de la famille, fondée sur le mariage comme Église domestique et sanctuaire de la vie, est une grande responsabilité pour tous ». (...) « Transmettre la foi à ses enfants, avec l'aide d'autres personnes et d'autres institutions comme la paroisse, l'école ou les mouvements catholiques, est une responsabilité que les parents ne peuvent oublier, négliger ou déléguer totalement ».

Le dimanche 9 juillet, le pape a célébré la messe à la Cité des arts et

des sciences en présence d'un million et demi de fidèles, de la famille royale espagnole et des autorités municipales. **José Luis Rodríguez Zapatero**, Premier ministre espagnol, était représenté par **Miguel Angel Moratinos**, ministre des Affaires étrangères et par **Juan Fernando Lopez Aguilar**, ministre de la Justice.

« Aucun homme ne s'est donné à lui-même son existence, ni n'a acquis par lui-même les connaissances élémentaires de la vie, a rappelé le pape. Nous avons tous reçu des autres la vie et par-là même les vérités fondamentales, et nous sommes appelés à atteindre la perfection dans la relation et la communion amoureuse avec autrui. La famille, fondée sur le mariage indissoluble entre un homme et une femme, exprime cette dimension relationnelle, filiale et communautaire, et elle constitue le milieu dans lequel l'homme peut naître dans la dignité, grandir et se développer de manière intégrale ». (...) « À cet égard, les parents ont le droit et le devoir inaliénables d'éduquer leurs enfants dans la découverte de leur identité, les initier à la vie sociale, à l'exercice responsable de leur liberté morale et de leur capacité d'aimer à travers l'expérience d'être aimés, et, par-dessus tout, à la rencontre avec Dieu ». (...) « La famille chrétienne transmet la foi lorsque les parents enseignent à leurs enfants à prier et qu'ils prient avec eux ; lorsqu'ils les font s'approcher des sacrements et qu'ils les introduisent dans la vie de l'Église, lorsqu'ils se réunissent tous pour lire la Bible, plaçant la vie familiale à la lumière de la foi et louant Dieu comme un Père ».

Le pape Benoît XVI a annoncé officiellement que la prochaine Rencontre mondiale des Familles aura lieu à Mexico en 2009.



Russie : Sommet des représentants religieux à Moscou

Le Conseil interreligieux de Russie et le Conseil interreligieux de la Confédération des Etats indépendants CEI ont organisé à Moscou du 3 au 5 juillet 2006 le Sommet des représentants religieux présidé par **Alexis II**, patriarche orthodoxe de Moscou et de toutes les Russies.

« Ce ne sera pas un sommet théologique », a déclaré le métropolitaine **Kirill**, chef du Département des relations extérieures du Patriarcat de Moscou et organisateur de l'événement. « Il n'existe pas actuellement de mécanisme de dialogue entre les religions et le pouvoir, au niveau global », a-t-il poursuivi. Le communiqué du Saint-Siège a précisé que ce sommet est un « échange de vues sur certains thèmes, comme celui du rôle de la foi et de la religion dans la société contemporaine, les problèmes du dialogue et de la collaboration entre les civilisations, les droits de l'homme et la responsabilité morale, la défense de la famille et de la vie, le respect des sentiments religieux, le rôle des médias et la responsabilité écologique ». Le Patriarcat de Moscou a également annoncé que la question du terrorisme y serait traitée.

Alexis II a invité des représentants des Eglises catholiques, orthodoxes, orthodoxes orientales et protestantes, ainsi que des représentants musulmans, juifs, bouddhistes et hindouistes. N'ont pas été conviés : **Benoît XVI** (afin de ne pas « mélanger les événements historiques » a déclaré le métropolitaine Kirill), le **Dalaï Lama** (afin ne pas indisposer Pékin en négociation avec les bouddhistes tibétains, toujours selon le métropolitaine Kirill), **Bartholomée Ier** patriarche œcuménique de Constantinople, considéré comme la première autorité du monde orthodoxe, et les patriarches d'Alexandrie, de Jérusalem et d'Antioche devant lesquels Alexis II aurait dû s'effacer suivant le protocole...

Le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, dans une note du 1er juillet, a déclaré avoir répondu positivement à l'invitation.

La délégation du Saint-Siège, la plus importante parmi les 200 participants, était conduite par le cardinal **Walter Kasper**, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens. Elle a réuni le cardinal **Paul Poupard**, président des Conseils pontificaux pour la culture et le dialogue interreligieux, le cardinal **Roger Etchegaray**, vice-doyen du collège cardinalice et président émérite du Conseil pontifical *Justice et Paix*, le cardinal **Godfried Danneels**, archevêque de Malines-Bruxelles, le cardinal **Theodore Edgar McCarrick**, archevêque émérite de Washington, Mgr **Diarmund Martin**, archevêque de Dublin, Mgr **Sigitas Tamkevicius**, archevêque de Kaunas, Mgr **Joseph Werth** et le Père **Igor Kowalewski**, respectivement président et secrétaire général de la Conférence des évêques catholiques de la Fédération de Russie.

Le 3 juillet, **Vladimir Poutine**, président de la Russie, présent à l'ouverture des débats a prévenu les participants au sommet contre un « conflit des civilisations » qui conduit à « diviser le monde selon les lignes ethniques et religieuses » et à dresser chrétiens contre musulmans. Il a demandé un dialogue inter-confessionnel élargi et s'est élevé contre la propagande de représentants extrémistes qui instrumentalisent le sentiment religieux.

Le 4 juillet, le cardinal Walter Kasper a lu le message de Benoît XVI : « Cette assemblée significative de représentants des religions du monde entier souligne l'engagement de chacun à promouvoir le dialogue entre les civilisations et à rechercher un ordre mondial paisible et plus juste ». « Grâce à la contribution sincère de chaque personne, il sera possible de trouver des voies de coopération effective fondées sur le respect mutuel et sur la compréhension », et « cela permettra de répondre aux défis modernes ».

L'ayatollah iranien **Muhammad Ali Taskhiri** a fait part de sa recon-

naissance à Vladimir Poutine de promouvoir un terrain d'entente avec l'islam, en rappelant que l'islam est une religion de paix. **Yona Metzger**, le grand rabbin ashkénaze d'Israël, l'a suivi en dénonçant par ailleurs ceux qui nient l'holocauste.

Etaient également présents Samuel Kobia, Secrétaire général du Conseil oecuménique des Eglises, le patriarche Shenouda, de l'Eglise orthodoxe copte d'Egypte et Baderddin Hassoun, grand mufti de Syrie.

En conclusion de ce Sommet religieux, une déclaration a été publiée à la session finale du 5 juillet : « Nous condamnons le terrorisme et l'extrémisme dans toutes leurs formes, ainsi que toute tentative visant à les justifier par la religion ». (...) « Il est de notre devoir de nous opposer à la haine sur fond politique, national et religieux ». (...) « L'utilisation de la religion comme moyen d'exciter la haine ou comme prétexte pour des crimes contre la personne, la morale et l'humanité, constitue l'un des principaux défis des temps modernes ». Cette déclaration sera lue par Vladimir Poutine aux chefs d'Etat du G 8 qui se réuniront à Saint-Petersbourg du 15 au 17 juillet prochains. Car, « nous voulons leur dire nos valeurs communes », a déclaré le métropolitaine Kirill, chef du Département des relations extérieures du patriarcat.

Cette réunion ne fut pas sans susciter des réactions : « Officiellement, ce sommet est à l'initiative du patriarcat de Moscou. En réalité, tout a été mené main dans la main avec le Kremlin pour assurer, avant la réunion du G8, que le président Poutine écoute le peuple », a déclaré Mgr **Sigitas Tamkevicius**, archevêque de Kaunas (Lituanie). « Le risque est que notre présence soit utilisée comme un blanc-seing donné à Vladimir Poutine », a ajouté le pasteur **Rüdiger Noll**, de la Conférence des Eglises d'Europe.

France: La première pierre de la mosquée de Belfort a été posée

La première pierre de la mosquée a été posée, non loin de la citadelle Vauban, en présence de **Jean-Pierre Chevènement**, maire de Belfort, qui a déclaré « le droit aux musulmans de professer leur foi dans la dignité ». Les musulmans belfortains, estimés au nombre de 6 000 à 7 000, disposent à ce jour de 4 salles de prières. L'édifice de 1,900 m2 comprendra également un centre culturel.

« La pose de la première pierre est destinée à nous mettre devant le fait

accompli », a déclaré **Christophe Grudler**, chef de file de l'opposition municipale, décidé à s'opposer à ce projet qui porte atteinte au patrimoine de la ville. « Certains sortent leurs revolvers dès qu'ils entendent parler de mosquée », a rétorqué l'ancien ministre socialiste. Cependant, il manque 2,2 millions d'euros sur les 2,5 millions nécessaires à la construction.

A Marseille, **Jean-Claude Gaudin**, maire de la ville, a annoncé le 6 juillet qu'il accordait un bail

emphytéotique pour la construction d'une grande mosquée sur le site des anciens abattoirs. Le vote du conseil municipal, le 17 juillet, confirmera la décision. « Le dernier sondage montre que 67 % des Marseillais trouvent normal que les musulmans disposent d'un lieu de culte significatif », et à côté des 62 mosquées existantes « il manquait l'équivalent d'une cathédrale pour les catholiques » a déclaré le maire.

Suisse et Etats-Unis: 16 femmes « ordonnées » le 24 juin et le 31 juillet

Les associations « Femmes et hommes en Eglise » (FHE) et « Genre en christianisme » ont annoncé par un communiqué du 21 juin: « Quatre femmes catholiques seront ordonnées prêtres ou diacres en vue de la prêtrise, sur le lac de Constance, en Suisse, le 24 juin. Douze autres ordinations sont prévues pour le 31 juillet à Pittsburg, aux Etats-Unis ».

« Je serai la première prêtresse catholique de Suisse », a déclaré **Monika Wyss** dans l'édition du *NZZ am Sonntag* du 18 juin. Ce même

journal a rapporté les propos de **Mario Galgano**, porte-parole de la Conférence des évêques suisses: « L'ordination des femmes n'est pas possible », et « Monika Wyss doit s'attendre à une excommunication ».

Malgré l'interdiction du Vatican, la cérémonie a eu lieu sur le lac de Constance, entre l'Allemagne et la Suisse à bord d'un bateau, le samedi 24 juin. Monika Wyss, mère de quatre enfants et divorcée, **Regina Nicolosi**, allemande vivant aux Etats-Unis, et **Jane Via**, d'Améri-

que centrale, ont été « ordonnées prêtres » par trois femmes « évêques ».

Monika Wyss a déclaré que la prêtrise est le but de sa vie - convaincue que sans les femmes l'Eglise catholique déclinera -, tout en précisant que son ordination n'est en aucun cas un acte de rébellion contre l'Eglise. Car ces femmes « prêtres » qui oeuvrent dans des « diocèses virtuels », considèrent que l'interdiction de l'ordination des femmes constitue « une erreur de l'Eglise et qu'il ne s'agit pas d'une règle édictée par le Christ ».

France: Le cardinal Ricard dénonce la recherche sur les cellules souches embryonnaires

Dans un communiqué du 29 juin, le cardinal **Jean-Pierre Ricard**, archevêque de Bordeaux et président de la Conférence des évêques de France, a déclaré: « Tout embryon est déjà un être humain », et ne peut donc « être considéré comme un simple matériau de laboratoire ».

« Depuis le vote de la loi et jusqu'à la publication des décrets d'application en février 2006, quatorze autorisations d'importation de telles lignées cellulaires avaient été délivrées, selon une procédure temporaire, par un comité créé à cet effet », a rappelé le cardinal en précisant: « Ces lignées sont obtenues à partir

d'embryons humains, ce qui conduit à leur destruction ».

« Ainsi, a-t-il dénoncé, se poursuit la mise en place du processus de réduction de l'embryon humain à l'état de moyen, ce qui constitue une grave transgression éthique. Nous devons redire que l'embryon humain ne peut être considéré comme un simple matériau de laboratoire ». « Cette dérive vers l'instrumentalisation de l'embryon humain se trouve renforcée également par la récente décision du **Parlement Européen** 15 juin 2006 d'autoriser un financement communautaire de la recherche sur les cellules souches embryonnaires,

alors même que ce type de recherche reste interdit dans un certain nombre d'Etats membres de l'Union Européenne ».

« Les bénéfices thérapeutiques espérés des recherches envisagées sur les cellules souches embryonnaires demeurent aléatoires et d'autres modes de recherche, sans difficultés éthiques particulières, doivent être davantage encouragés », a avancé le cardinal Ricard, car « la science peut progresser tout en respectant pleinement la dignité humaine ».

ACTUALITÉ DE LA TRADITION

France: Université d'été du 12 au 16 août 2006

A l'école Sainte-Marie (35430 SAINT-PERE), sur le thème: *Que devons-nous dire aux hommes?*

Programme détaillé des conférences

Qui a peur du catholicisme?

La christianophobie: qui a peur de qui? - Dominique Viain

Le naufrage religieux de la modernité - Abbé Dominique Lagneau

La faillite des idéologies politiques - Hugues Petit

Les vrais faux remèdes de la crise présente

La religion comme « Prozac » spirituel pour une société dépressive - Godeleine Lafargue Dickès

La résolution de la crise par le retour au « vrai Concile »? - Abbé Grégoire Celier

Face à l'Occident déchristianisé: l'Islam - René Marchand

La Tradition excommuniée ou la solution neutralisée - Abbé Benoît de Jorna

Pour un retour offensif de l'apologétique

La critique anti moderniste est elle impertinente? - Abbé Alain Lorans

Convaincre et convertir aujourd'hui - Abbé Sylvain Lamerand

Suffit-il de prier? - Abbé Roland de Mérode

Quel combat sous quelle bannière? - Alain Escada

Les atouts de la Tradition et les talents de chacun - Abbé Pierpaolo Petrucci

Les ateliers tournants

L'Eglise au risque de l'Histoire - Abbé David Aldalur et Olivier Germain

La confrontation catholicisme Islam - Abbé Bernard de Lacoste et Léon-Pierre Durin

Da Vinci Code et la vérité - Abbé Jean de Lassus et Raphaël Jodeau

Modalités d'inscriptions

- A partir de 17 ans
- Prix par personne: 100 € pour les cinq jours / Plus pour ceux qui le peuvent / Possibilité de participer financièrement pour aider des jeunes à venir
- Hébergement: Dames et demoiselles dans les dortoirs de l'école / Messieurs et jeunes gens: sous tentes collectives fournies ou sous tentes individuelles à apporter

Renseignements

FSSPX - UDT, B.P. 125, 92154 Suresnes CEDEX - Tél.: 02 99 58 89 07

www.laportelatine.org - Courriel: laportelatine@wanadoo.fr

LES DOCUMENTS

Deux entretiens de Mgr Ranjith : la messe de saint Pie V n'est pas « hors la loi »

Mgr Albert Malcolm Ranjith Patabendige Don, secrétaire de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, a récemment accordé à la presse deux entretiens sur la liturgie dans lesquels il rappelle que la messe tridentine n'est pas « hors la loi ». Ce faisant, il s'oppose diamétralement à son prédécesseur Mgr Domenico Sorrentino depuis nommé évêque d'Assise qui était l'auteur d'une note secrète, révélée par le vaticaniste Andrea Torielli dans Il Giornale du 22 octobre 2005, à l'issue du synode sur l'Eucharistie, note présentée au pape et selon laquelle une libéralisation de la messe tridentine serait impossible parce qu'elle était abolie. voir DICI n° 123 du 29.10.05

A l'agence I.Media de Rome, le 22 juin 2006 :

Mgr Ranjith : La vie liturgique de l'Eglise est le moment particulier dans lequel le fidèle a la possibilité d'entrer dans un rapport plus intime avec le Seigneur. Dans la vie liturgique, l'Evangile et la foi deviennent un choix. La foi n'est pas seulement intellectuelle, elle devient une chose du cœur et mène à un engagement. C'est dans l'expérience liturgique que ce rapport avec le Seigneur, la foi, se renforce et se transforme en vie. Pour cela, la liturgie est très importante. Le Concile Vatican II a tellement souhaité ce renouvellement, cet *aggiornamento*, dans lequel les fidèles comprennent ce qu'ils croient ou cherchent à comprendre. Ainsi, la liturgie devrait être le véhicule de ce renouvellement. Mais, malheureusement, après le Concile, certains changements peu réfléchis ont été faits, dans la rapidité, dans l'enthousiasme, dans le rejet de certaines exagérations du passé. Ceci a amené à une situation opposée à celle que l'on souhaitait.

- Par exemple...

Mgr Ranjith : On voit que la liturgie a pris des directions erronées comme l'abandon du sacré et de la mystique, la confusion entre le sacerdoce commun et le sacerdoce consacré avec un appel spécifique. En d'autres mots, la confusion des rôles entre les laïcs et les prêtres. Il y a aussi la vision du concept d'Eucharistie comme un banquet commun plutôt que l'accentuation sur la mémoire du sacrifice

du Christ au calvaire et sur son efficacité sacramentelle pour le salut, ou encore certains changements comme d'avoir vidé les églises en les « protestantisant »... Ces changements de mentalité ont affaibli le rôle de la liturgie plutôt que de le renforcer. Ceci n'était pas l'idée de *Sacrosanctum concilium* Constitution conciliaire sur la liturgie promulguée par Paul VI le 4 décembre 1963, n.d.l.r) qui voulait que la liturgie soit participante, approfondie, mise plus en contact avec la Parole de Dieu et la signification de la catéchèse. Ceci a causé d'autres résultats négatifs pour la vie de l'Eglise. Ainsi, pour faire face à la progression du sécularisme dans le monde, il ne fallait pas devenir nous aussi sécularistes. Il fallait que nous approfondissions encore plus car le monde a toujours plus besoin de l'Esprit, de l'intériorité. En abandonnant certains aspects, nous avons perdu une occasion. On voit bien, chez des jeunes d'aujourd'hui, y compris chez de jeunes prêtres, une nostalgie du passé, une nostalgie pour certains aspects perdus. Il y a, en Europe, un réveil très positif.

- Que peut faire la Congrégation pour le culte divin en ce sens ?

Mgr Ranjith : Nous voulons rappeler à tous, surtout aux responsables comme les évêques, les commissions liturgiques ou les chercheurs, qu'il ne faut pas oublier ces aspects. Nous ne disons pas qu'il faut complètement abandonner les gains du Concile comme l'utilisation de la langue vernaculaire, l'usage substantiel des Ecritures sacrées... Mais, en ren-

forçant ce que nous avons gagné lors du Concile, il faut aussi renforcer les acquis du passé.

- Cela veut-il dire que le missel préconciliaire de saint Pie V doit être reconnu de nouveau ?

Mgr Ranjith : Cette question est de plus en plus fréquente. Cela démontre aussi que certains le voudraient. L'Eglise doit être sensible à ces urgences, que les gens sentent bien, et regagner certains aspects de la liturgie du passé. Je ne sais pas si cela doit prendre la forme d'une approbation du missel de saint Pie V ou d'un renouvellement du missel actuel de Paul VI, n.d.l.r. Le pape sait tout cela, il connaît ces questions, il en est bien conscient, il y réfléchit et nous attendons ses indications.

- Le missel de saint Pie V a-t-il été réellement invalidé après le Concile Vatican II ?

Mgr Ranjith : Il n'a jamais été aboli ou mis au ban. Mais, à cause de ce qui s'est passé avec les fidèles de Mgr Lefebvre, cette messe a pris une certaine identité qui n'est pas juste.

- Cela signifie-t-il que l'Eglise devrait, en quelque sorte, « récupérer » le missel de saint Pie V ?

Mgr Ranjith : C'est ce que nous attendons, que le pape décide à ce propos. Même si l'on récupère la messe de saint Pie V, la messe post-conciliaire de Paul VI doit être bien étudiée et perfectionnée là où c'est possible. C'est ce que certains appellent la réforme de la réforme. Si l'on approuve de nouveau la messe de saint Pie V, cela ne veut pas dire que celle

de Paul VI restera inchangée. Il faut l'approfondir encore pour la faire devenir encore plus belle, plus transcendante.

- Y a-t-il urgence à prendre de telles décisions ?

Mgr Ranjith : Lorsqu'on se presse à prendre des décisions, on tombe dans l'erreur. Il faut beaucoup réfléchir, et surtout prier pour le pape et l'Église, et écouter ce que le Seigneur veut de nous. Sans émotion mais avec une objectivité absolue, en voyant le passé, ce que nous avons gagné, là où nous nous sommes trompés et comment nous pouvons retrouver ces aspects perdus. Les évêques sont appelés à devenir des pasteurs aimant leur peuple. Devenir les agents du salut de leurs fidèles, pas seulement d'un salut politique, mais aussi intérieur et profond. Cet amour doit nécessairement s'exprimer dans la joie de se consacrer à une vie liturgique joyeuse, mystique et sacrée.

(Propos recueillis par Antoine-Marie Izoard)

Dans La Croix du 25 juin 2006 :

On a le sentiment que, pour Benoît XVI, la liturgie est une priorité.

Mgr Ranjith : À juste titre. Lorsque l'on remonte l'histoire de la liturgie à travers les siècles, on voit combien est important pour tout homme le besoin d'écoute de Dieu et de contact avec l'au-delà. L'Église a toujours été consciente que sa vie liturgique doit être orientée vers Dieu et comporter une atmosphère profondément mystique. Or, depuis quelques années, on a tendance à l'oublier, pour y substituer un esprit de liberté totale qui laisse tout l'espace à l'invention, sans enracinement, ni approfondissement.

Serait ce que la liturgie est devenue l'objet de polémiques, de débats dans l'Église, voire un facteur de graves divisions ?

– Je pense que c'est là un phénomène proprement occidental. La sécularisation en Occident a entraîné une

forte division entre ceux qui se réfugient dans le mysticisme, en oubliant la vie, et ceux qui banalisent la liturgie, en la privant de sa fonction de médiatrice vers l'au-delà. En Asie – par exemple au Sri Lanka, mon pays –, chacun, quelle que soit sa religion, est très conscient du besoin de l'homme d'être porté vers l'au-delà. Et cela doit se traduire dans la vie concrète. Je pense qu'il ne faut pas abaisser le sens du divin au niveau de l'homme, mais au contraire chercher à hisser l'homme vers le niveau supra-naturel, là où nous pouvons approcher le Mystère divin. Or, la tentation de devenir protagoniste de ce Mystère divin, de chercher à le contrôler est forte dans une société qui divinise l'homme, comme le fait la société occidentale. La prière est donc : la liturgie n'est pas déterminée par l'homme, mais par ce que Dieu fait naître en lui. Elle implique une attitude d'adoration vers le Dieu créateur.

Avez-vous le sentiment que la réforme conciliaire est allée trop loin ?

– Il ne s'agit pas d'être anti-conciliaire ou post-conciliaire, ni conservateur ou progressiste ! Je crois que la réforme liturgique de Vatican II n'a jamais décollé. D'ailleurs, cette réforme ne date pas de Vatican II : elle a en réalité précédé le Concile, elle est née avec le mouvement liturgique au début du XXe siècle. Si l'on s'en tient au décret *Sacrosanctum Concilium* de Vatican II, il s'agissait de faire de la liturgie la voie d'accès à la foi, et les changements en la matière devaient émerger de manière organique, en tenant compte de la tradition, et non de manière précipitée. Il y eut de nombreuses dérives, qui ont fait perdre de vue le véritable sens de la liturgie. On peut dire que l'orientation de la prière liturgique dans la réforme postconciliaire n'a pas été toujours le reflet des textes de Vatican II, et en ce sens, on peut parler d'une correction nécessaire, d'une réforme dans la réforme. Il faut regagner la liturgie, dans l'esprit du Concile.

Concrètement, par quoi cela passe-t-il ?

Aujourd'hui, les problèmes de la liturgie tournent autour de la langue

vernaculaire ou latin, et de la position du prêtre, tourné vers l'assistance ou tourné vers Dieu. Je vais vous surprendre : nulle part, dans le décret conciliaire, on n'indique qu'il faut que le prêtre désormais se tourne vers l'assistance, ni qu'il est interdit d'utiliser le latin ! Si l'usage de la langue courante est consenti, notamment pour la liturgie de la Parole, le décret précise bien que l'usage de la langue latine sera conservé dans le rite latin. Sur ces sujets, nous attendons que le pape nous donne ses indications.

Faut-il dire à tous ceux qui ont suivi, avec un grand sens de l'obéissance, les formes post-conciliaires qu'ils se sont trompés ?

Non, il ne faut pas en faire un problème idéologique. Je remarque combien les jeunes prêtres, ici, aiment à célébrer en rite tridentin. Il faut bien préciser que ce rite, celui du missel de saint Pie V, n'est pas « hors la loi ». Faut-il l'encourager davantage ? C'est le pape qui décidera. Mais il est certain qu'une nouvelle génération est en demande d'une plus grande orientation vers le mystère. Ce n'est pas une question de forme, mais de substance. Pour parler de liturgie, il ne faut pas seulement un esprit scientifique, ou historico-théologique, mais surtout une attitude de méditation, de prière et de silence. Encore une fois, il ne s'agit pas d'être progressiste ou conservateur, mais simplement de permettre à l'homme de prier, d'écouter la voix du Seigneur. Ce qui se passe dans la célébration de la gloire du Seigneur n'est pas une réalité seulement humaine. Si on oublie cet aspect mystique, tout se brouille, et devient confus. Si la liturgie perd sa dimension mystique et céleste, qui, alors, aidera l'homme à se libérer de l'égoïsme et de son propre esclavage ? La liturgie doit avant tout être une voie de libération, en ouvrant l'homme à la dimension de l'infini.

Propos recueillis par Isabelle de GAULMYN

Dernière minute: Ce 13 juillet, Mgr Ranjith accorde de nouveau un entretien à Antoine Marie Izoard de l'agence I.Media, partenaire de L'Apic à Rome, où il revient sur ses déclarations à La Croix du 25 juin.

Q. Vous avez récemment affirmé dans le quotidien catholique français La Croix que la réforme liturgique du Concile Vatican II n'avait «jamais décollé». Ces mots ont surpris de nombreuses personnes...

R. Je suis surpris, car je ne l'ai pas dit ainsi et ce n'est pas vrai. Je voulais dire que la réforme conciliaire - avec le renouveau spirituel attendu, avec les catéchèses profondes qui devaient relancer l'Église face au contexte séculariste - avait donné des résultats qui ne sont pas si positifs que cela. La réforme a bien décollé. Ainsi, l'utilisation de la langue vernaculaire est une chose positive, car tout le monde peut comprendre ce qui se passe à l'autel ou lors des lectures. De même, pour le sens de communion qui s'est développé. Mais ces éléments ont parfois été un peu trop accentués en abandonnant certains aspects positifs de la tradition de l'Église. Le cardinal Ratzinger lui-même, dans la préface du livre *Tournés vers le Seigneur l'orientation de la prière liturgique* du Père Uwe Michael Lang, a rappelé que l'abandon du latin et l'orientation du célébrant vers le peuple ne faisaient pas partie des conclusions du Concile.

Q. Pour certains, qui ont fidèlement suivi le Concile, vos propos surprennent...

R. Il ne s'agit pas d'abandonner le Concile, car il a déjà beaucoup influencé l'Église, comme dans son

ouverture au monde. Mais, dans le même temps, il aurait fallu approfondir ce que nous possédions déjà. Il aurait fallu, comme dit le Concile, un changement 'organique', sans brusquerie, sans abandonner le passé. L'Encyclique *Ecclesia de Eucharistia* de Jean Paul II (publiée en avril 2003, ndlr), et l'Instruction *Redemptoris Sacramentum* (avril 2004) qu'il avait demandée à la Congrégation, indiquent bien que quelque chose n'allait pas. Le pape parlait alors avec une certaine amertume de ce qui se passait. Ainsi, on ne peut pas dire que tout s'est bien passé, mais on ne peut pas dire non plus que tout s'est mal passé. Les réformes du Concile, par la façon dont elles ont été traduites et mises en place, n'ont pas porté les fruits espérés.

Q. Concrètement, que faut-il faire ?

R. Il y a deux extrêmes à éviter : permettre à chaque prêtre ou évêque de faire ce qu'il veut, ce qui crée la confusion, ou, au contraire, abandonner complètement une vision adaptée au contexte moderne et s'enfermer dans le passé. Aujourd'hui, ces deux extrêmes continuent de croître. Quel est le juste milieu?... Il convient de réfléchir un moment, de célébrer sérieusement et d'améliorer ce que nous faisons actuellement.

Q. Doit-on attendre un document pontifical ou de votre Congrégation à ce sujet ?

R. Dans son livre *L'esprit de la liturgie* publié en allemand en 2000, puis en français en 2001, ndlr, le cardinal Ratzinger avait présenté un cadre très complet de la question. Je crois que le pape est très conscient de ce qui se passe, qu'il étudie la question et qu'il faut faire quelque chose pour

aller de l'avant. Il va prendre des mesures pour nous indiquer avec quel sérieux nous devons célébrer la liturgie. Il a la responsabilité que la liturgie devienne un signe d'édification de la foi et non un signe de scandale. Car, si la liturgie n'est pas capable de changer les chrétiens et de les faire devenir des témoins héroïques de l'Évangile, alors elle ne réalise pas son but véritable. Celui qui a participé à la messe doit sortir de l'église convaincu que son engagement social, moral, politique et économique, est un engagement chrétien.

Q. Les abus liturgiques sont-ils réellement si nombreux ?

R. Chaque jour, nous recevons tellement de lettres, signées, où les gens se lamentent des nombreux abus : des prêtres qui font ce qu'ils veulent, des évêques qui ferment les yeux ou, même, justifient ce que font leurs prêtres au nom du 'renouveau'... Nous ne pouvons pas nous taire. Il est de notre responsabilité d'être vigilants. Car, à la fin, les gens vont assister à la messe tridentine et nos églises se vident. La messe tridentine n'appartient pas aux Lefebvristes. C'est le moment de cesser les affrontements et de voir si nous avons été fidèles aux instructions de la Constitution conciliaire *Sacrosanctum Concilium*. C'est pourquoi il faut de la discipline pour ce que nous faisons sur l'autel. Les règles sont bien indiquées dans le Missel romain et les documents de l'Église.

...

Suit un compte rendu de Mgr Ranjith sur le récent congrès de Kumasi Ghana consacré à la promotion liturgique en Afrique et à Madagascar.

Fraternité Sacerdotale St-Pie X

Directeur de la publication

Abbé Arnaud Sélégné

Rédacteur

Abbé Alain Lorans

Notre site:

www.dici.org

Paraît le samedi**Le numéro: 2 €**Abonnement annuel à **DICI**:

(20 numéros) 40,- €

Abonnement annuel à

Nouvelles de Chrétienté: 20,- €Paiement par chèque
à l'ordre de: CIVIROMA**Adresse postale**

DICI-Press

Etoile du Matin

F - 57 230 EGUESHARDT

☎ 03 87 06 62 27

✉ 03 87 06 59 09

Parution bimensuelle

CPPAP: 0608-G-80640

Imprimé par nos soins

Nouvelles de Chrétienté

Analyses sur la vie de l'ÉgliseN° 100 - juillet/août 2006
Bimestriel - le numéro 3,50 €**Entretien exclusif avec le supérieur général
de la Fraternité Saint-Pie X****Le chapitre général : Un reportage****Nouvelles de Chrétienté n° 100,
un numéro à ne pas manquer!**

SOMMAIRE

Premier entretien de Mgr Bernard Fellay, supérieur général et de ses assistants	2
DE ROME	
Benoît XVI a reçu une délégation orthodoxe	3
Avortement et excommunication	4
L'ÉGLISE DANS LE MONDE	
Espagne: 5ème Rencontre mondiale des familles	4
Russie: Sommet des représentants religieux à Moscou	6
France: La première pierre de la mosquée de Belfort a été posée	7
Suisse et Etats-Unis: 16 femmes « ordonnées » le 24 juin et le 31 juillet	7
France: Le cardinal Ricard dénonce la recherche sur les cellules souches embryonnaires	7
ACTUALITE DE LA TRADITION	
France: Université d'été du 12 au 16 août 2006	8
DOCUMENTS	
Deux entretiens de Mgr Ranjith: la messe de saint Pie V n'est pas « hors la loi »	9

Au sommaire de *Nouvelles de Chrétienté* n° 99

Le démontage du *Da Vinci Code*
Dominique Viain

Cardinal Martini : Le pire sous couvert de moindre mal
M. l'abbé Arnaud Sélégnny

Une première année de mission en Inde
Abbé Robert Jackson

Peut être acheté au numéro par correspondance auprès du secrétariat de DICI-Press. Prix 3,50 €. Vous le trouverez aussi sur les tables de presse de certaines chapelles de la Fraternité.

Abonnement : 20 €

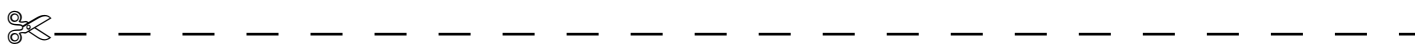
* 24 € pour l'étranger (hors de France)

Suisse : CCP 60-29015-3,
 Priesterbruderschaft St. Pius X.
 Schwandegg — 6313 Menzingen



Bulletin d'abonnement ou de ré-abonnement

A retourner à : DICI-Press - L'Etoile du Matin - 57230 Eguelshardt
 Chèque à l'ordre de l'association CIVIROMA
 DICI : 1 an = 40 € (soutien : 50 € - hors de France = 49 €)
 6 mois = 20 € (hors de France = 24,50 €)



- Oui, abonnez-moi à *Nouvelles de Chrétienté*
- Je suis déjà abonné, je désire abonner un parent, un ami... à DICI - à *Nouvelles de Chrétienté*
- Je me ré-abonne à DICI
- Je m'abonne à DICI

NOM et PRENOM ou RAISON SOCIALE	
N° APPARTEMENT ou de BOITE A LETTRE - ETAGE - COULOIR - ESCALIER ou SERVICE - IDENTITE du DESTINATAIRE	
ENTREE - TOUR - IMMEUBLE - BATIMENT - RESIDENCE - ZONE INDUSTRIELLE...	
N°	TYPE et VOIE (Ex : AVENUE DES FLEURS)
MENTION SPECIALE DE DISTRIBUTION et N° (Ex : BP- TSA - ...) ou LIEU DIT	
CODE POSTAL/CEDEX	LOCALITE DE DESTINATION ou LIBELLE CEDEX
Pays	